



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dossier médical personnel

Question écrite n° 109041

Texte de la question

M. Georges Mothron attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé concernant le dossier médical informatisé. Face à l'intérêt que suscite chez les Français la mise en place de ce procédé, il souhaiterait connaître la date à laquelle sera mise en place cette innovation en matière de santé.

Données clés

Auteur : [M. Georges Mothron](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109041

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5347

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)